



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
JEUDI 23 AVRIL 2026 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

OBJET : D16 - Salle de spectacle EDEN - Avenants N° 3 aux conventions pluriannuelles d'objectifs 2025/2027 conclues avec la SCIC Belle Factory et la SAS Production 114

Date de convocation : 17 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 26

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Jean MOUTARDE, Jocelyne PELETTE, Philippe BARRIERE, Marylène JAUNEAU, Julien SARRAZIN, Cathy RULLAUD-MICHEL, Adjoints ;

Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Denis PETONNET, Pierrick TOUBOUL, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Sophie TEXIER-BEAUSSET, Patrice BOUCHET, Michel LAPORTERIE, Sabrina THIBAUD, Médéric DIRAISON, Mathilde MAINGUENAUD, Maxime SEYFRIED, Arthur AUGER, Jacques CASTAGNET, Sandrine DUCOURTIOUX, Frédéric RASSE formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 3

Laurent FLAMENT à Pascale GARDETTE ; Christine LANGELLIER à Cyril CHAPPET ; Isabelle BAC à Jacques CASTAGNET

Présidente de séance : Françoise MESNARD

Secrétaire de séance : Marylène JAUNEAU

Madame la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

D16 - Salle de spectacle EDEN -

**Avenants N° 3 aux conventions pluriannuelles d'objectifs 2025/2027
conclues avec la SCIC Belle Factory et la SAS Production 114**

Rapporteur : M. Cyril CHAPPET

La politique de diffusion culturelle pluridisciplinaire de qualité et s'adressant à tous les publics menée au sein de la salle de spectacle EDEN de la Ville de Saint-Jean-d'Angély, permet à l'établissement d'être reconnu, depuis 2022, comme « lieu culturel » par le Département de la Charente-Maritime.

Au regard de cette reconnaissance renouvelée pour la saison 2026/2027, la Ville souhaite conforter et renforcer les partenariats conventionnés qu'elle a établis avec :

- la SCIC Belle Factory ;
- la SAS Production 114.

La SCIC Belle Factory et la SAS Production 114 sont liées à la Ville de Saint-Jean-d'Angély par des conventions pluriannuelles d'objectifs courant sur les années 2025, 2026 et 2027. Au regard du succès de leurs programmations et du rayonnement de la salle de spectacle EDEN qu'elles permettent à l'échelle départementale, la Ville souhaite cette année encore conforter et renforcer ces partenariats, par l'octroi de subventions d'un montant respectif de 61 000 € et 36 000 €, objet des annexes aux conventions proposées ici.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver les avenants aux conventions ci-joints ;
- d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à les signer.

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de M. le Rapporteur, à la majorité des suffrages exprimés (27) :

- **Pour : 27**
- **Contre : 2 (Sandrine DUCOURTIOUX ; Frédéric RASSE)**
- **Abstention : 0**
- **Ne prend pas part au vote : 0**

**Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,**

Françoise MESNARD



La Secrétaire de séance,

Marylène JAUNEAU

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.